



RAPPORT ANNUEL 2004

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

MISSION

Ressources Minières Radisson inc. (Radisson) est une société canadienne d'exploration qui se concentre actuellement dans l'exploration et le développement de projets aurifères dans le but de devenir producteur d'or. La Société est propriétaire unique ou a des intérêts dans neuf propriétés du Nord-Ouest québécois, la grande région minière de l'Abitibi, dont la plus avancée, la propriété O'Brien, contient une ressource aurifère importante de catégorie indiquée totalisant 654 100 tonnes métriques à une teneur de 6,9 grammes par tonne métrique. Elle est située à Cadillac, le second plus important camp minier aurifère au Canada. Cette même propriété, ainsi que la propriété adjacente, la propriété Kewagama, font l'objet de forages profonds depuis l'an dernier dans l'objectif de découvrir un gisement aurifère important, encouragé par le succès des dernières années par les Mines Agnico-Eagle, de part et d'autre de ses deux propriétés. Les premiers résultats obtenus sont encourageants et la direction de **Radisson** a décidé de poursuivre ses efforts au même endroit en 2005. La société possède aussi un concentrateur d'or d'une capacité de 180 tonnes métriques par jour sur la propriété O'Brien.

Assemblée annuelle

Le 22 juin 2005, à 14h00,
Salle Raglan, Hôtel Albert,
84, avenue Principale,
Rouyn-Noranda, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Mission	1
Faits saillants	2
Message aux actionnaires	3
Revue des activités d'exploration	4
Rapport de gestion	7
Responsabilité de la direction quant aux rapports financiers	11
Rapport des vérificateurs aux actionnaires	11
États financiers	12
Notes afférentes aux états financiers	16

Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire
Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

FAITS SAILLANTS 2004

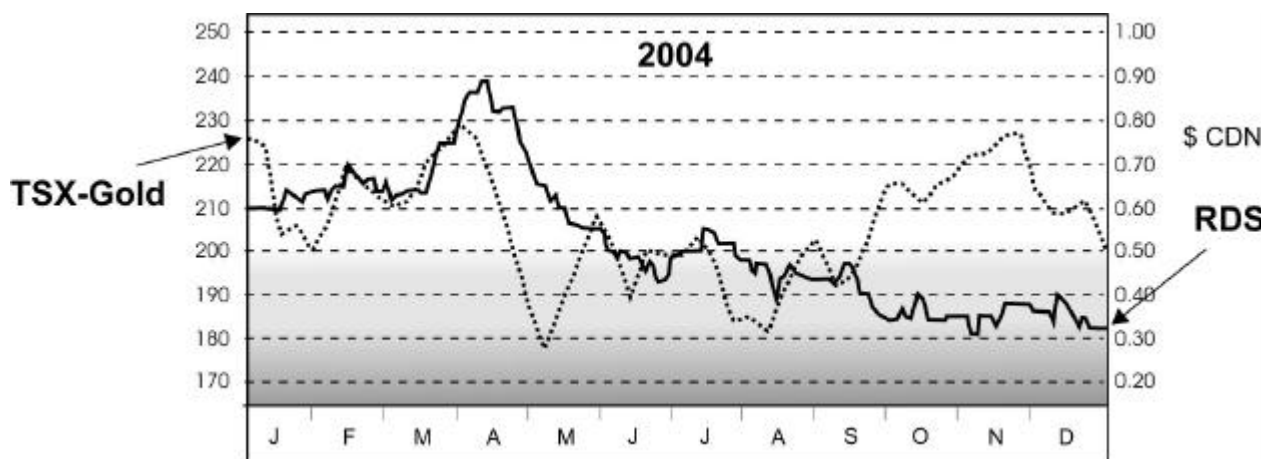
- Janvier** - Un montant net de 617 067,00 \$ est levé via un placement privé avec First Associate Investment Inc. de Toronto, s'ajoutant à un premier montant de 459 000 \$ levé en décembre 2003 ;
 - Exercice de bons de souscription venant à échéance le 29 janvier, à un prix d'exercice de 0,60 \$ l'action, pour un montant de total de 107 750,00 \$;
- Février** - Une dernière tranche du financement privé avec First Associate Investment Inc. est complété sous forme d'actions accréditatives pour un montant total de 249 750,00 \$;
 - Début d'un programme de forages de trous profonds sur les propriétés O'Brien et Kewagama, d'un total prévu d'environ 6 600 mètres répartis en six trous espacés de 300 mètres et visant une profondeur verticale moyenne de 1 000 mètres ;
 - Gestion Sodemex inc. exerce pour 115 555,44 \$ de bons de souscription à un prix d'exercice de 0,52 \$ l'action ;
- Septembre** - Annonce des résultats des trois premiers trous de forages de la campagne :

OB04-01	13,7 g/tm d'or sur 0,30 mètre à 1280 mètres de profondeur verticale-Zone 36 E
OB04-01	1,1 g/tm d'or sur 14,8 mètres de longueur selon le trou
KW04-02	17,5 g/tm d'or sur 1,0 mètre à 1150 mètres de profondeur verticale-Zone 36 E
KW04-02	1,1 g/tm d'or sur 6,1 mètres de longueur selon le trou
KW04-03	5,45 g/tm d'or sur 8,2 mètres à environ 400 mètres de profondeur verticale-Nouvelle zone ;
- Octobre** - Nomination au conseil d'administration : Maître Maxime David, Notaire, de la région de St-Hyacinthe, à titre d'administrateur indépendant ;
- Décembre** - Radisson annonce son intention de lancer un nouveau programme de forages en profondeur sur ses propriétés O'Brien et Kewagama. Les trois derniers trous de la campagne 2004 recoupent d'épaisses zones d'altération minéralisées en or :

KW04-04W :	0,29 g/tm sur 12,7 mètres	à 905,07 mètres;
KW04-05 :	0,43 g/tm sur 5,67 mètres	à 447,24 mètres;
KW04-05 :	0,44 g/tm sur 19,2 mètres	à 683,55 mètres;
KW04-05 :	0,29 g/tm sur 13,65 mètres	à 724,35 mètres;
KW04-06C :	0,61 g/tm sur 9,38 mètres	à 629,15 mètres;
KW04-06C :	0,23 g/tm sur 8,75 mètres	à 656,50 mètres.

 - le 31 décembre 2004, un placement privé de 175 000,00 \$ est complété auprès de Augen Capital Corporation, constitué de 546 875 unités accréditatives au prix de 0,32 l'action.

Au 31 décembre 2004, le nombre de titres en circulation atteignait 32 515 424 et le prix de clôture était de 0,32 \$. Les titres de la Société sont inscrits à la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

En 2004, le prix de l'or a continué sa montée en réaction à la baisse du dollar américain. Le prix est passé de 415,30 \$US à 437,10 \$US du premier janvier au 31 décembre. Les producteurs d'or ont poursuivi la réduction de leurs programmes de couverture de 445 tonnes en 2004 pour profiter de la montée du prix de l'or.

La production de l'an 2004 des mines d'or a été semblable à 2003, donnant 2 478 tonnes et elle ne devrait pas augmenter significativement au cours des prochaines années, vu l'absence d'investissements en exploration et mise en valeur depuis plusieurs années. La demande totale a quant à elle augmenté de 6 % en 2004, en terme de quantité, et a connu une hausse de près de 20 % en terme de valeur, pour un grand total de 45,8 Milliards dollars américains. La demande constante des investisseurs a été le principal facteur de hausse du prix en 2004. En début d'année, les sociétés juniors d'exploration ont profité de la remontée constante du prix de l'or des dernières années, et les capitaux étaient disponibles. Malheureusement, le mouvement a été de courte durée à cause de l'engouement des investisseurs vers le secteur de l'énergie. Depuis la mi-année, cela s'est reflété sur l'indice TSX-Gold qui a vu sa valeur diminuée tout au cours de la seconde moitié de l'année. Une remontée semble pointer en 2005 et les facteurs sont réunis pour que l'attrait de l'or se maintienne et influencent positivement le prix de l'or.

En 2004, Radisson a complété une première phase d'un programme d'exploration régionale sur ses propriétés O'Brien et Kewagama, dans le camp aurifère minier de Cadillac. Le programme vise la vérification du potentiel aurifère en profondeur, à l'Est des structures aurifères déjà définies sur la propriété O'Brien à moins grande profondeur, à l'aide de forages au diamant avec une maille espacée de 300 mètres. Les sommes investies dans cette étape furent de 675 000 \$.

Parmi les points saillants de ce programme de six forages, mentionnons que les trois premiers trous ont recoupé des zones minéralisées en or avec or visible, de type 'O'Brien'. En général, les résultats ont confirmé que les structures de la mine O'Brien s'étendent bien au-delà des veines exploitées antérieurement. L'horizon porteur est maintenant connu sur plus de 3 kilomètres et augmente significativement le potentiel de découvertes de nouvelles ressources aurifères.

De plus, le programme a mené à la découverte d'une nouvelle zone aurifère ayant donné une teneur de 5,45 g/tm d'or sur une longueur forée de 8,17 mètres à une profondeur verticale de 515 mètres (trou KW04-03). Cette découverte est localisée sur la propriété Kewagama, près de l'ancien puits sous les infrastructures souterraines.

Grâce à ce succès en particulier et aussi grâce aux connaissances acquises en général par les résultats de l'ensemble des forages, la direction a décidé d'entreprendre une seconde phase d'exploration (budget de 250 000 \$) qui a débuté en février 2005 pour vérifier l'ampleur de cette nouvelle zone aurifère.

Le but ultime des travaux d'exploration sur ces deux propriétés est de découvrir une ressource aurifère suffisamment importante pour justifier un programme d'exploration souterraine et faire la mise en valeur.

En terminant, je remercie au nom du conseil d'administration de la société, tous les actionnaires pour leur confiance et soutien constant sans quoi nous ne pourrions atteindre nos objectifs..



Donald Lacasse, Président et chef de la direction

REVUE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

La Société détient un portefeuille de 9 propriétés qui couvrent une superficie totale de 7 193,7 hectares distribués en 375 claims et un bail minier. Toutes ces propriétés sont situées dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-Ouest du Québec. Des indices aurifères ont été découverts sur huit de ces propriétés, des indices de cuivre et zinc sur une autre et un indice de cuivre et argent sur une dernière. Actuellement, la Société met l'emphase sur deux propriétés localisées dans le camp aurifère de Cadillac, les propriétés O'Brien et Kewagama qu'elle détient à 100 %. Les autres propriétés sont disponibles pour option.

PROPRIÉTÉ O'BRIEN

Cette propriété est située directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or. La propriété voisine au Nord est la Mine LaRonde, des Mines Agnico-Eagle Ltée (voir la carte jointe en page centrale du rapport annuel). Elle est donc située au cœur d'un des plus importants camps miniers aurifères canadiens. Elle appartient totalement à Radisson sans aucune redevance, à part un paiement comptant de 1 millions de dollars à Ressources Breakwater Ltée advenant une mise en production commerciale.

Programme d'exploration

Une première campagne de forages au diamant visant la vérification du potentiel en profondeur a été complétée en 2004 pour étudier les minéralisations aurifères de type « zone contact » sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Ce programme étudie l'horizon favorable à une profondeur qui n'avait jamais été explorée auparavant. L'objectif est d'augmenter significativement le potentiel et la valeur des terrains de la compagnie, en découvrant de plus larges structures aurifères en profondeur, le long de la faille Cadillac, en comparaison avec le système de veines déjà connu près de la surface. Un trou de forage a été fait sur la propriété O'Brien, sous la zone 36E. Il a atteint une longueur totale de 1 525 mètres. Il confirme la continuité de la zone aurifère 36 Est au double de la profondeur précédemment connue. Un second trou a été fait dans le même secteur à partir de la propriété Kewagama, dans la continuité de la zone 36 Est. Mme Yolande Bisson, ingénieur géologue consultante, a supervisé la campagne de forages. Mme Bisson possède une excellente expertise dans le domaine de l'exploration minière et a agi comme géologue permanent chez Radisson de 1986 à 1998. Elle a supervisé toutes les campagnes d'exploration sur la propriété O'Brien depuis l'acquisition en 1994. Mme Bisson agit comme personne qualifiée en respect de la norme nationale 43-101.

Résultats

Les résultats d'analyse des trous de forages associés à la Zone 36 Est sont les suivants :

OB04-01A,	à 1 421,33 mètres :	13,7 g/tm sur 0,30 mètre
OB04-02W	à 1 228,83 mètres :	17,5 g/tm sur 1,00 mètre

De plus ces trous ont recoupé en profondeur des zones d'altération minéralisées de 3,5 à 14,8 mètres d'épaisseur apparente, selon le trou, toujours dans les volcanites du Groupe de Piché, avec des teneurs en or autour de 1 g/tm :

OB04-01A,	à 1 441,92 mètres :	1,10 g/tm sur 14,8 mètres;
OB04-01A,	à 1 460,59 mètres :	1,40 g/tm sur 7,59 mètres;
OB04-02W,	à 1 266,9 mètres :	1,08 g/tm sur 6,10 mètres;
OB04-02W,	à 1 288,3 mètres :	0,51 g/tm sur 3,5 mètres.

Ce contexte s'apparente grandement au contexte de la Zone Contact, de Mines Agnico-Eagle Ltée, localisée elle aussi à l'intérieur du Groupe de Piché. La Zone Contact a une épaisseur variant de 3 à 30 mètres, d'Est en Ouest, et se situe entre 400 et 1 700 mètres de profondeur verticale, tout en étant ouverte en profondeur. La teneur moyenne de la zone potentiellement économique de la Zone Contact atteint 8,9 g/tm d'or. Les résultats obtenus sur les propriétés O'Brien et Kewagama sont encourageants car le même contexte métallogénique est présent aux mêmes profondeurs, et a été découvert dès la première campagne de forages. Le potentiel de découvrir une zone à haute teneur dans ce contexte, existe donc vraiment.

Développements futurs

Les forages complétés au cours de l'année financière sur la propriété Kewagama, qui est adjacente à la propriété O'Brien, ont mené à la découverte d'une zone aurifère significative. La direction de la Société a donc décidé de mettre l'emphase sur ce secteur pour 2005. C'est un secteur qui s'approche de la propriété O'Brien. Le prochain programme de forages sur la propriété dépendra des résultats des travaux prévus sur la propriété Kewagama en 2005.

PROPRIÉTÉ KEWAGAMA

La propriété Kewagama est située dans la partie centrale du canton de Cadillac, dans le Nord-Ouest québécois, immédiatement au nord-Est de la ville de Cadillac et environ 36 milles à l'est de Rouyn-Noranda. Elle est adjointe à la propriété O'Brien sur son côté Est, comme le montre la carte centrale de ce document. Elle est détenue à 100 % par *Radisson*, avec une redevance de 2 % des produits nets d'affinage, advenant une mise en production commerciale.

Programme d'exploration

Une première campagne de forages profonds a été complétée en 2004 pour étudier les minéralisations aurifères de type « zone Contact » sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Le programme de forages a totalisé 6 663 mètres, réparti en 6 trous de forage au diamant. Un total de 5 trous ont été faits sur la propriété Kewagama, de longueurs variant de 690 à 1 580 mètres. Ce programme étudie l'horizon favorable à une profondeur qui n'avait jamais été explorée auparavant. L'objectif est d'augmenter significativement le potentiel et la valeur des terrains de la compagnie, en découvrant de plus larges structures aurifères en profondeur, le long de la faille, en comparaison avec le système de veines déjà connu près de la surface. C'est Madame Yolande Bisson qui a aussi supervisé ces travaux.

Résultats

Le fait marquant de la campagne est sans contredit la découverte d'une zone aurifère significative sous l'ancien puits Kewagama, à 400 mètres de profondeur verticale dans le trou KW04-03. **À 515,40 mètres de profondeur selon le trou un teneur de 5,45 g/tm d'or sur 8,17 mètres** (incluant 50,0 g/tm sur 0,60 m) a été recoupée.

Cette intersection est comprise à l'intérieur d'une zone d'altération plus faiblement minéralisée de 32 mètres de longueur (de 449,48 à 531,61 mètres). Elle est localisée à l'intérieur des volcanites du Groupe de Piché. Les volcanites comprises dans la zone porteuse d'or, sont biotitisées, séricitisées et cisailées. Elles sont aussi minéralisées en sulfures et contiennent des veinules de quartz plus ou moins fumées et minéralisées en sulfures, avec présence d'or libre. Ce contexte comprends la plupart des caractéristiques qui décrivent la Zone Contact de Mines Agnico-Eagle Ltée.

Les trois autres trous ont permis l'identification par de larges corridors minéralisés en or, à des profondeurs supérieures à 400 mètres, de 5 à 19 mètres d'épaisseur apparente, avec des teneurs variant de 0,4 à 1,1 g/tm, d'est en ouest sur l'ensemble de la propriété, selon une maille de forages très large :

KW04-04W :	à 905,07 mètres	0,29 g/tm sur 12,7 mètres;
KW04-05 :	à 447,24 mètres	0,43 g/tm sur 5,67 mètres;
KW04-05 :	à 683,55 mètres	0,44 g/tm sur 19,2 mètres;
KW04-05 :	à 724,35 mètres	0,29 g/tm sur 13,65 mètres;
KW04-06C :	à 629,15 mètres	0,61 g/tm sur 9,38 mètres;
KW04-06C :	à 656,50 mètres	0,23 g/tm sur 8,75 mètres.

Toutes ces intersections minéralisées sont situées à l'intérieur des volcanites du Groupe de Piché.

Les résultats du programme 2004 sur la propriété ont confirmé que les structures de la mine O'Brien s'étendent bien au-delà des veines exploitées antérieurement. L'horizon porteur d'or est maintenant connu sur plus de 3 kilomètres sur les propriétés O'Brien et Kewagama, permettant ainsi l'augmentation significative du potentiel de découvertes de nouvelles ressources aurifères. De plus, les caractéristiques des zones minéralisées qui ont été recoupées s'apparentent grandement à celles de la Zone Contact des Mines Agnico-Eagle.

Développements futurs

Grâce aux résultats prometteurs obtenus, la direction de la Société a pris la décision de réaliser un programme de forages en 2005 qui a débuté à la fin février et permettra de vérifier la zone située près du puits Kewagama (forage KW04-03 : 5.45 g/t Au / 8.17 m), entre 460 et 600 mètres de profondeur verticale avec l'objectif de définir une ressource aurifère et justifier l'intensification des travaux d'exploration.

AUTRES PROPRIÉTÉS

Aucune activité d'exploration n'est prévue à court terme sur les sept autres propriétés détenues par la société. Par contre, la direction a décidé de réévaluer l'ensemble de son porte-feuille au cours de la prochaine année et décider de la pertinence de les conserver et/ou de planifier des travaux d'exploration qui permettront de les mettre en valeur ou d'intéresser des partenaires à se joindre aux efforts de la Société pour les explorer.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés vérifiés de la société contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés vérifiés de la société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (Cdn) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 22 avril 2005 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la société.

Énoncés prospectifs

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

Radisson est une société d'exploration minière engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières, lesquelles se trouvent toutes dans le Nord-Ouest québécois, en Abitibi-Témiscamingue, au Canada.

Radisson a connu une année 2004 active en exploration de l'or sur ses deux principales propriétés du camp aurifère minier de Cadillac, comparativement à l'année 2003, et dont voici les faits saillants.

Financement par actions

En 2004, la société a réalisé des placements privés totalisant 1 095 475 \$. Le produit de ces placements a servi principalement à compléter un programme de forages profonds sur deux propriétés aurifères. De plus des bons de souscription ont été exercés, ainsi que des options d'achat d'actions représentant des entrées de fonds supplémentaires de 232 605 \$, qui ont été virés au fonds de roulement de la société.

Nouveau membre du conseil d'administration

M. Maxim David s'est joint au conseil d'administration en octobre 2004. Il est membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 1982. Il est basé à St-Hyacinthe et associé de l'Étude David, St-Pierre, Gagné, Chabot, notaires. Il est apprécié pour son jugement et son expertise dans les prises de décisions. Il agit au sein du conseil d'administration en tant qu'administrateur indépendant.

Programme d'exploration

Au cours de l'année 2004, la société a concentré ses travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Les frais d'exploration se sont élevés à 674 000 \$.

Bourse

Les actions de la société sont inscrites en bourse depuis 1986 et sont actuellement inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS, faisant partie de la catégorie 'sociétés émergentes'.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers
(en milliers de dollars sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	2004	2003	2002
	\$	\$	\$
Actif total	4 625	3 760	5 088
Revenus	13	1	6
Perte nette	197	1 156	294
Perte nette par action	(0,01)	(0,04)	(0,01)
Dettes à long terme	1	2	-

La diminution de la valeur des actifs de la société entre 2002 et 2003, est due principalement à la radiation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés sur les propriétés détenues par la société qui n'ont pas fait l'objet de travaux d'exploration depuis trois ans et sur lesquelles aucun plan d'avancement n'est prévu à court terme. L'augmentation de 2003 à 2004 est quant à elle attribuable à la capitalisation de frais d'exploration reportés sur ses propriétés actives et à une augmentation du fonds de roulement.

Au cours des trois dernières années, les revenus proviennent principalement de revenus d'intérêt sur le produit des placements qui ont pu être placés à court terme.

La perte nette des années 2003 et 2002 est attribuable en grande partie à des radiations de propriétés et de frais d'exploration, alors qu'en 2004, il n'y a eu aucune radiation. Dans ce dernier cas, la perte nette est due aux frais d'administration, déduction faite des impôts sur les bénéfices et impôts miniers.

La société offre un régime d'option d'achat d'actions aux employés et administrateurs et a procédé à une modification comptable en janvier 2002, en adoptant les nouvelles recommandations de l'ICCA sur la 'Rémunération et autres paiements à base d'actions'.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

La variation de la perte nette entre 2003 et 2004 s'explique par une importante radiation d'éléments d'actifs en 2003, comparativement à 2004 où il n'y a eu aucune radiation. Excluant les radiations, les frais d'administration ont augmenté de 20 % de 2003 à 2004. Cette augmentation des frais d'administration est reliée à l'augmentation des activités de la société et à la hausse des normes réglementaires exigées par les offices de réglementation pour la production des rapports financiers, qui impliquent des honoraires professionnels plus importants au niveau de la comptabilité.

La rémunération à base d'actions imputée aux résultats s'est élevée à 78 500 \$ en 2004 et à 89 145 \$ en 2003 (néant en 2002).

La société affiche une nette progression de ses activités de 2002 à 2004. Elle a investi 674 000 \$ en travaux d'exploration en 2004 comparativement à 85 000 \$ en 2003 et 60 000 \$ en 2002. Une première phase d'exploration de trous profonds a ainsi pu être complétée sur ses propriétés O'Brien et Kewagama en 2004. Le but de cette phase consistait à vérifier le potentiel aurifère à plus grande profondeur que celle explorée précédemment. La société a pleinement atteint ses objectifs en ayant obtenu un résultat de forage fort encourageant sur sa propriété Kewagama, en plus d'avoir obtenu des évidences que le potentiel de découvrir des zones aurifères à haute teneur, et d'épaisseur supérieure à quelques mètres, est présent en profondeur. Cette phase d'exploration a été réalisée à l'intérieur des coûts prévus, et s'est échelonnée sur une plus longue période que celle prévue au calendrier car les cibles de forages ont été atteintes à plus grande profondeur que celles planifiées au départ. Une seconde phase de forages a été financée en fin d'année et a débuté à la fin février 2005. Ces programmes de forages font partie d'un plan d'avancement pour augmenter le potentiel minier de ses deux propriétés pour ultérieurement justifier une mise en valeur souterraine. La société a complété des placements privés à Toronto par voie d'émission d'actions en début et en fin d'année 2004, totalisant 3 018 847 actions catégorie A pour une contrepartie totale au comptant de 1 095 475 \$. La société n'a aucune garantie qu'elle pourra définir des ressources aurifères de qualité et quantité suffisantes pour justifier une mise en production, ni qu'elle pourra lever les capitaux nécessaires pour atteindre cette phase ultime. La société ne générant aucun revenu, est dépendante des conditions de marché et de sa capacité à attirer des capitaux.

La hausse des activités de la société a occasionné une augmentation des frais corporatifs comprenant une augmentation des services de secrétariat et de la comptabilité. La société a aussi engagé en octobre 2004 un consultant en relation aux investisseurs. Les frais d'agent de transfert ont aussi augmenté ainsi que les coûts liés aux informations aux actionnaires.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et diluée par action
	\$	\$	\$
Mars 2003	-	(34)	<(0,01)
Juin 2003	-	(94)	<(0,01)
Septembre 2003	-	(50)	<(0,01)
Décembre 2003	-	(1 156)	(0,04)
Mars 2004	2	(68)	<(0,01)
Juin 2004	1	(68)	<(0,01)
Septembre 2004	7	(68)	<(0,01)
Décembre 2004	13	(197)	(0,01)

Étant donné que la société ne génère pas de revenus, la variation des résultats par trimestre ne peut s'expliquer par les conditions du marché. La perte nette du dernier trimestre de 2003 est attribuable à l'enregistrement de radiations en fonction des projets envisagés par la société.

Au cours des cinq derniers trimestres, la perte nette ainsi que les dépenses administratives sont demeurées stables et les variations sont principalement dues au calendrier des dépenses de fin de période. En 2004, ce sont les ajustements liés à la rémunération à base d'actions et les frais reliés aux relations aux investisseurs qui contribuent à la différence dans la perte nette.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le 31 décembre 2004, la société avait 15 000 \$ en encaisse. Le fonds de roulement s'élevait à 735 000 \$ comparativement à 103 000 \$ en 2003. En plus de l'encaisse, l'actif à court terme se composait de dépôts à terme et de débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration. Aussi, des liquidités réservées à l'exploration totalisaient 210 000 \$ au 31 décembre 2004, comparativement à 459 000 \$ au 31 décembre 2003.

Les impôts sur les bénéfices et les impôts miniers futurs totalisaient 841 000 \$ au 31 décembre 2004, comparativement à 904 000 \$ au 31 décembre 2003.

Les sources de financement de la société se font principalement sous la forme de l'émission de capital actions, et dépendent des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. L'exercice de bons de souscription en circulation en date du rapport de gestion représente un financement potentiel de 2,2 millions de dollars. Ces bons de souscription expirent de décembre 2005 à décembre 2006 et ont un prix d'exercice de 0,65 \$ et 0,45 \$. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation en date du rapport de gestion représente un financement potentiel supplémentaire de 1 045 000 \$. Ces options expirent de décembre 2005 à mars 2010 et ont un prix d'exercice moyen de 0,36 \$, s'échelonnant de 0,15 \$ à 0,45 \$.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre de 2004, plusieurs items aux états financiers ont influencé les résultats, dont des octrois d'option d'achat d'actions aux employés et administrateurs en octobre, totalisant 500 000 options au prix d'exercice de 0,34 \$. Elles représentaient une rémunération à base d'actions de 78 500 \$. Un octroi de 500 000 options a aussi été consenti à un consultant en relations aux investisseurs en octobre, et seront acquises à raison de 125 000 trimestriellement. Une souscription à recevoir en fin d'année, sous la forme d'un placement privé accreditif de 175 000 \$, a augmenté les liquidités réservées à l'exploration à 210 000 \$. La société a aussi comptabilisé au dernier trimestre des crédits d'impôts pour les frais d'exploration au Canada à

recevoir totalisant 190 000 \$. Enfin les impôts sur les bénéfices et impôts miniers calculés en fin d'année s'élevaient à une économie de 191 000 \$, et ont réduit la perte nette d'autant.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la société se détaillent comme suit :

Propriétés minières et frais d'exploration reportés : Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

Rémunération à base d'actions

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la durée de levée des options octroyées. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver d'avantage de renseignements sur la société sur SEDAR (www.sedar.com) y compris la notice annuelle 2004.

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateion au 22 avril 2005, des données relatives aux titres en circulation

Actions catégorie A en circulation : **32 515 424**

Bons de souscription : **3 612 375**

Nombre de De bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
1 020 000	0,65 \$	décembre 2005
1490 500	0,65 \$	janvier 2006
555 000	0,65 \$	février 2006
645 875	0,45 \$	décembre 2006

Options en circulation : **2 767 380**

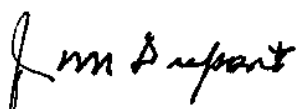
Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
310 000	0,40 \$	27 juin 2007
500 000	0,42 \$	27 août 2007
150 000	0,38 \$	15 août 2007
500 000	0,34 \$	21 octobre 2007
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Jean-Marie Dupont
Président du conseil



Donald Lacasse
Président et chef de la direction

Rouyn-Noranda, Canada
Le 22 avril 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2004 et 2003 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Rouyn-Noranda, Canada
Le 8 avril 2005

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Bilans

Aux 31 décembre

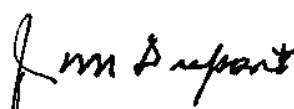
	2004	2003
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	15 375 \$	53 191 \$
Dépôts à terme, 2 %, échéant le 11 octobre 2005	340 220	-
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	200 001	45 900
Souscription à recevoir	175 000	-
Frais imputables au prochain exercice	4 850	4 053
	<hr/>	<hr/>
	735 446	103 144
Liquidités réservées à l'exploration (note 3)	209 780	459 000
Immobilisations (note 4)	5 739	2 529
Propriétés minières (note 5)	352 739	352 739
Frais d'exploration reportés (note 6)	3 321 649	2 842 447
	<hr/>	<hr/>
	4 625 353 \$	3 759 859 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	32 044 \$	21 683 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	1 006	864
	<hr/>	<hr/>
	33 050	22 547
Dette à long terme (note 7)	970	1 979
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 8)	840 774	904 008
	<hr/>	<hr/>
	874 794	928 534
Avoir des actionnaires :		
Débetures convertibles	-	196 737
Capital-actions (note 9)	26 152 848	25 071 731
Bons de souscription	364 772	230 761
Surplus d'apport (note 10)	578 047	480 047
Déficit	(23 345 108)	(23 147 951)
	<hr/>	<hr/>
	3 750 559	2 831 325
Engagements (note 11)		
	<hr/>	<hr/>
	4 625 353 \$	3 759 859 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Donald Lacasse
administrateur



Jean-Marie Dupont
administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2004	2003
Frais d'exploration :		
Salaires et avantages sociaux	32 078 \$	14 181 \$
Forages	450 865	26 653
Géologie	87 801	15 386
Analyses	33 849	3 877
Frais généraux d'exploration	69 377	24 749
	673 970	84 846
Autres :		
Crédits d'impôts à l'exploration	(194 768)	(21 352)
Radiation de frais d'exploration reportés	-	(1 598 713)
	(194 768)	(1 620 065)
Augmentation (diminution) des frais d'exploration reportés	479 202	(1 535 219)
Solde au début de l'exercice	2 842 447	4 377 666
Solde à la fin de l'exercice	3 321 649 \$	2 842 447 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et déficit

Exercices terminés les 31 décembre

	2004	2003
Revenus :		
Intérêts	13 233 \$	602 \$
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux	114 636	71 126
Rémunération à base d'actions	78 500	89 145
Experts et sous-traitants	-	28 673
Honoraires professionnels	56 649	20 400
Voyages et promotion	11 705	27 718
Informations aux actionnaires	50 448	30 950
Inscriptions et frais de registrariat	21 690	10 804
Loyer et frais d'occupation	4 350	3 605
Papeterie et dépenses de bureau	8 119	4 929
Assurances, taxes et licences	34 914	35 295
Intérêts et frais bancaires	2 719	1 303
Intérêts de la dette à long terme	364	75
Frais généraux d'administration	15 498	6 750
Amortissement des immobilisations	1 459	446
Radiation de propriétés minières	-	246 256
Radiation de frais d'exploration	-	1 598 713
	401 051	2 176 188
Perte avant impôts	387 818	2 175 586
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 8)	(190 661)	(1 019 704)
Perte nette	197 157	1 155 882
Déficit au début de l'exercice	23 147 951	21 992 069
Déficit à la fin de l'exercice	23 345 108 \$	23 147 951 \$
Perte de base et diluée par action	(0,01) \$	(0,04) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(197 157) \$	(1 155 882) \$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 459	446
Radiation de frais d'exploration	-	1 598 713
Radiation des propriétés minières	-	246 256
Rémunération à base d'actions	78 500	89 145
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(190 661)	(1 019 704)
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	50 231	25 430
	(257 628)	(215 596)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	249 220	(459 000)
Dépôts à terme	(340 220)	-
Acquisition d'immobilisations	(4 669)	(2 975)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(673 970)	(84 846)
	(769 639)	(546 821)
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	(867)	(132)
Augmentation de la dette à long terme	-	2 975
Émission de capital-actions et de bons de souscription	1 143 580	825 550
Frais relatifs à l'émission d'actions	(153 262)	(71 479)
	989 451	756 914
Diminution de l'encaisse	(37 816)	(5 503)
Encaisse au début de l'exercice	53 191	58 694
Encaisse à la fin de l'exercice	15 375 \$	53 191 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Montants payés au cours de l'exercice :

Intérêts	1 935 \$	1 207 \$
Impôts et impôts miniers	726	-

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

1. Modification de conventions comptables :

Au 1er janvier 2004, la Société a adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3063, *Dépréciation d'actifs à long terme* publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Ces recommandations exigent qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur les résultats de l'exercice 2004.

En février 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité (NOC-14), *Informations à fournir sur les garanties*. Cette note d'orientation donne des précisions au sujet des informations à fournir pour certaines garanties. La Société a adopté ces nouvelles recommandations en date du 1er janvier 2004. Cette modification n'a entraîné aucun changement aux états financiers.

En mars 2004, l'ICCA a publié l'abrégé du Comité des problèmes nouveaux (CPN-146) *Actions accréditives*, lequel vient préciser le moment où le passif d'impôts futurs découlant de la renonciation de déductions fiscales doit être comptabilisé. La Société a adopté prospectivement les nouvelles recommandations et comptabilise maintenant l'effet fiscal découlant de la renonciation au moment où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs, alors que précédemment, l'effet fiscal était comptabilisé au moment où les dépenses d'exploration étaient encourues. Cette modification n'a entraîné aucun changement aux états financiers.

Le 1er janvier 2004, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3110 du Manuel de l'ICCA intitulé «*Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*». Cette norme traite de la constatation, de la mesure et de l'information à fournir à l'égard du passif lié aux obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'immobilisations. Essentiellement, le passif correspond à la juste valeur de l'obligation. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Cette modification n'a entraîné aucun changement aux états financiers.

2. Principales pratiques comptables :

a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Immobilisations et amortissement :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement constant au taux de 30 %.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

2. Principales pratiques comptables (suite) :

c) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

d) Actions accréditives :

Lorsque la Société s'engage à dépenser le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

e) Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

f) Rémunération à base d'actions :

Avant le 1er janvier 2003, la Société n'appliquait la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur, telle que prescrite par le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», qu'aux droits des salariés à la plus-value des actions, aux attributions directes d'actions ou qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs. Les options sur actions consenties aux salariés étaient présentées selon la méthode de comptabilisation au règlement, en vertu de laquelle toute contrepartie versée par les salariés, à l'exercice d'options sur actions ou à l'achat d'actions, était portée au crédit du compte de capital-actions, et aucune charge de rémunération n'était constatée.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a modifié le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», de façon à exiger que, à compter du 1er janvier 2004, les entités utilisent la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options consenties aux salariés et les autres paiements consentis à des non-salariés. Suivant cette méthode, le coût de la rémunération et des autres paiements est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges sur la durée de levée de l'option octroyée. Conformément à l'une des dispositions transitoires permises en vertu de la version révisée du chapitre 3870, la Société a appliqué prospectivement la méthode fondée sur la juste valeur à la totalité des options sur actions consenties aux salariés et non-salariés à compter du 1er janvier 2003.

L'application de la méthode fondée sur la juste valeur a eu comme incidence l'inscription d'une dépense de rémunération à base d'actions de 78 500 \$ (89 145 \$ en 2003). L'application de cette méthode a également entraîné l'inscription d'autres paiements à base d'actions de 19 500 \$ (40 902 \$ en 2003) présentés sous la rubrique «frais d'émission d'actions» pour l'octroi d'options à l'agent.

Un surplus d'apport de 98 000 \$ (130 047 \$ en 2003) a été constaté en contrepartie.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

2. Principales pratiques comptables (suite) :

g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

h) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 31 262 138 et de 27 668 021. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

3. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements publics accreditifs non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces financements publics, la société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières. Au 31 décembre 2004, la Société avait des fonds à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 209 780 \$ (2003, 459 000 \$).

4. Immobilisations :

	2004		2003	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	7 644 \$	1 905 \$	5 739 \$	2 529 \$

5. Propriétés minières :

	2004		2003	
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien			342 789 \$	342 789 \$
Kewagama			9 950	9 950
			352 739 \$	352 739 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

6. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2003	Frais d'exploration	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2004
O'Brien	2 805 401 \$	383 485 \$	(110 822) \$	3 078 064 \$
Kewagama	37 046	290 485	(83 946)	243 585
	2 842 447 \$	673 970 \$	(194 768) \$	3 321 649 \$

7. Dette à long terme :

	2004	2003
Effet à payer, remboursable jusqu'en octobre 2006 par versements mensuels de 103 \$ incluant les intérêts calculés à 15,26 %	1 976 \$	2 843 \$
Tranche échéant à moins d'un an	1 006	864
	970 \$	1 979 \$

Les versements de capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2005	1 006 \$
2006	970

8. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

L'économie d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers aux résultats se compose des éléments suivants :

	2004	2003
Impôts futurs	(190 661) \$	(1 019 704) \$

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 31,02 % (2003, 37,02 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2004	2003
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(387 818) \$	(2 175 586) \$
Économie d'impôts prévue calculée	(120 301)	(805 402)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Déduction en matière de ressources	18 447	29 314
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisé	80 540	62 002
Modification des lois fiscales	(177 784)	(111 211)
Dépenses non déductibles	8 437	-
Impôts sur les bénéfices	(190 661)	(825 297)
Impôts miniers	-	(194 407)
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(190 661) \$	(1 019 704) \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

8. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des parties importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes reportées	836 144 \$	1 004 919 \$
Frais d'émission	56 830	19 235
Immobilisations	69 318	67 823
Frais d'exploration reportés	59 250	59 518
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 021 542	1 151 495
Moins provision pour moins-value	(952 226)	(1 151 495)
Actifs d'impôts futurs nets	69 316	-
Passifs d'impôts futurs :		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(910 092)	(904 008)
Passifs d'impôts futurs nets	(840 774) \$	(904 008) \$

Au 31 décembre 2004, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers, se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2005	410 384 \$
2006	402 182
2007	308 436
2008	235 328
2009	181 845
2010	463 785
2014	298 367
	2 300 327 \$

9. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

9. Capital-actions (suite) :

	2004		2003	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	28 129 867	25 062 231 \$	26 263 645	24 589 323 \$
En espèces	1 490 500	572 355	556 222	180 699
Au titre de fonds à être engagés en travaux d'exploration	1 101 875	342 220	1 020 000	297 840
Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	25 000	9 500	65 000	15 500
Conversion de débetures	1 366 710	196 737	-	-
Suite à l'exercice de bons de souscription	401 472	269 994	225 000	91 250
Frais d'émission	-	(300 189)	-	(112 381)
	32 515 424	26 152 848	28 129 867	25 062 231
Actions à émettre :				
Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	-	-	25 000	9 500
Solde à la fin (1)	32 515 424	26 152 848 \$	28 154 867	25 071 731 \$

(1) 37 500 actions catégorie A sont en mains tierces et elles ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 7 avril 2004, la Société a obtenu de la Bourse de croissance TSX l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 4 millions d'actions catégorie A est maintenant réservé pour émission éventuelle en vertu du plan (3 000 000 antérieurement au 7 avril 2004). Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises sur des périodes s'échelonnant jusqu'à 18 mois en fonction du type de récipiendaire des options.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice a été calculée selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes avec les hypothèses suivantes (moyennes pondérées) : durées estimatives de 3,8 années (4 années en 2003), taux d'intérêt sans risque de 3,5 % (3,63 % en 2003), volatilité prévue de 48 % (95 % en 2003) et aucun dividende prévu. Ainsi, un coût de rémunération de 78 500 \$ (89 145 \$ en 2003), ainsi que des frais d'émission d'actions de 19 500 \$ (40 902 \$ en 2003) ont été inscrits au cours de l'exercice avec des crédits équivalents au surplus d'apport.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

9. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2004 et 2003, est présenté ci-après :

Options	2004		2003	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	1 869 830	0,35 \$	2 502 830	0,32 \$
Octroyées	1 204 550	0,36	352 000	0,42
Exercées	-	-	(90 000)	0,28
Expirées	(102 000)	(0,45)	(895 000)	0,32
En cours à la fin de l'exercice	2 972 380	0,35 \$	1 869 830	0,35 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 372 380	0,36 \$	1 569 830	0,34 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice		0,36 \$		0,37 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2004 :

Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)
257 830	0,15 \$	5,2
300 000	0,27	3,2
500 000	0,34	4,8
150 000	0,38	2,6
310 000	0,40	2,5
250 000	0,41	3,4
500 000	0,42	2,6
204 550 (1)	0,45	0,1
500 000	0,34	4,8
2 972 380	0,35 \$	

(1) Ces options donnent le droit à leur détenteur d'acquies une unité, au prix de 0,45 \$, composée d'une action catégorie A accompagnée d'un bon de souscription. Ce bon de souscription et 0,65 \$ permettent l'achat d'une action catégorie A. Les options comportent les échéances suivantes :

janvier 2005	149 050 \$
février 2005	<u>55 500</u>
	<u>204 550 \$</u>

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

9. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur en 2002 pour les attributions d'options d'achat, une charge de rémunération additionnelle aurait été comptabilisée et la perte nette pro forma et la perte de base et diluée par action pro forma auraient été comme suit :

	2004		2003	
	Comme présentés	Pro forma	Comme présentés	Pro forma
Perte nette	197 157 \$	261 557 \$	1 155 882 \$	1 212 232 \$
Perte de base et diluée par action	0,01 \$	0,01 \$	0,04 \$	0,04 \$

b) Bons de souscription :

Au 31 décembre 2004, les bons de souscription suivants étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2002	650 000
Octroyés	1 576 222
Exercés	(225 000)
Expirés	<u>(225 000)</u>
En circulation au 31 décembre 2003	1 776 222
Octroyés	2 592 375
Exercés	(401 472)
Expirés	<u>(354 750)</u>
En circulation au 31 décembre 2004	<u>3 612 375</u>

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,45 \$	546 875	décembre 2006
0,65 \$	1 490 500	janvier 2006
0,65 \$	555 000	février 2006
0,65 \$	1 020 000	décembre 2005
	<u>3 612 375</u>	

Le montant attribué aux bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été calculé selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes avec les hypothèses suivantes (moyennes pondérées) : durées estimatives de 2 années (2003, 1,5 année), taux d'intérêt sans risque de 3,06 % (2003, 3,07 %), volatilité prévue de 42,32 % (2003, 52,28 %) et aucun dividende prévu. Le montant ainsi obtenu a été porté en diminution de la valeur des actions émises (180 900 \$ en 2004 et 230 761 \$ en 2003).

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

10. Surplus d'apport :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	480 047 \$	350 000 \$
Options octroyées au cours de l'exercice	98 000	130 047
Solde à la fin de l'exercice	578 047 \$	480 047 \$

11. Engagements :

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être encourues pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Massicotte :

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, en date du 29 avril 1986 et amendée le 30 juillet 1992 et, suite à la non-participation du partenaire, son intérêt s'établit à 39,4 % et la Société à 60,6 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usinage du minerai de ces titres miniers.

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usinage du minerai de cette propriété.

Cette propriété, de même que les frais d'exploration reportés y afférents ont été radiés en 2003 puisqu'aucune activité d'exploration n'avait eu lieu sur cette propriété depuis 3 ans, conformément à la note d'orientation en comptabilité no 11 de l'ICCA – *Entreprises en phase de démarrage*.

12. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice précédent, la Société a payé des honoraires de gestion à une entreprise dont le principal actionnaire était le président et chef de la direction de Ressources Minières Radisson inc. Ces opérations s'élevaient à 22 902 \$ (0 \$ en 2004).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

13. Autres éléments d'information :

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2004	2003
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Souscription de capital-actions à recevoir	175 000 \$	- \$
Débiteurs relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	194 768	21 352
Frais d'émission d'actions relatifs à l'octroi d'options d'achat d'actions	19 500	40 902

14. Instruments financiers :

Juste valeur des instruments financiers :

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, ces instruments ayant une échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable étant donné que le taux contractuel s'apparente au taux d'intérêts disponible sur le marché pour un emprunt comportant des conditions et échéances semblables.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Marie Dupont
Président du conseil

Donald Lacasse
Vice-président du conseil, Secrétaire-trésorier

Luc Simoneau
Administrateur

Dale Hendrick
Administrateur, aviseur technique

Maxime David
Administrateur

MEMBRES DE LA DIRECTION

Jean-Marie Dupont
Président du conseil d'administration

Donald Lacasse
Président et chef de la direction

SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-0606
Télécopieur : (819) 797-0100
Courriel : dlacasse@lino.com

Site internet : www.rmradisson.ca

VÉRIFICATEURS

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
155, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3
Téléphone : (819) 762-5764
Télécopieur : (819) 797-1471

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

**Société de Fiducie Computershare du
Canada**
1500, rue University
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : (800) 564-6253
Télécopieur : (866) 249-7775
Courriel : service@computershare.com
Site internet : www.computershare.com

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowling Lafleur Henderson, Avocats
1, Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4
Téléphone : (514) 878-9641
Télécopieur : (514) 878-1450